

Les Chemins du Plateau



Les randonnées

Les animateurs proposent à chaque randonnée, suivant le nombre de participants, 2 niveaux de marche : un groupe familial et un groupe qui marche plus rapidement ou sur une plus grande distance.

Le lieu de rendez-vous est communiqué par mail, les horaires sont le samedi à **13 h 45** et le dimanche à **8 h 45** sauf info contraire. Les marches du dimanche se font avec pique-nique pour le groupe familial pendant la belle saison.



Lieux et types de marche

Ces randonnées s'effectuent pour la plupart dans une zone comprise entre le canton de Maïche et de Morteau, et le Doubs et le Dessoubre.

La section propose aussi une sortie sur un week-end, une randonnée en Suisse, une randonnée nocturne avec fondue, une journée randonnée libre (marche populaire) et clôture la saison par un barbecue.



Certaines randonnées imposent le pique-nique pour les deux groupes.

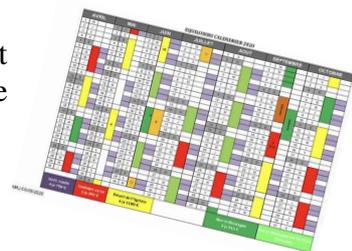
La section randonnée organise également une journée neige intitulée « Plaisir Neige » ouverte à tous.



Calendrier des randonnées

Les randonnées s'effectuent suivant un calendrier distribué en début de saison, de début septembre à fin juin sur le rythme suivant : randonnée tous les quinze jours, une fois le samedi après-midi, une fois le dimanche matin.

Les moniteurs se réservent le droit de modifier ou d'annuler une date le cas échéant.



Les animateurs

Toutes ces marches sont réalisées avec des **animateurs diplômés** qui ont suivi des formations de différents niveaux. Ces formations sont proposées par notre fédération. La randonnée est un plaisir. Les animateurs qui vous encadrent sont des bénévoles. Soyez sympas et tolérants avec eux. Pour la satisfaction de tous, un peu de rigueur et de discipline sont hélas nécessaires : respectez les consignes.

Pour toutes les manifestations organisées au cours de la saison, votre aide est la bienvenue. Cependant, afin d'éviter tout malentendu, le mode d'organisation décidé par les animateurs vous sera communiqué.

Si celui-ci ne vous convient pas, votre simple participation à la manifestation reste la bienvenue.



La famille

Les conjoints peuvent participer à certaines randonnées quand cela est proposé dans les informations distribuées en cours de saison. S'ils désirent venir à quelques marches en cours de saison autres que celles où ils sont invités, pour des raisons d'équité envers les autres licenciés, ils devront posséder une licence.

Les enfants peuvent participer aux activités de la section sous la responsabilité des parents.



Préparer son sac de rando



Pour toutes les randonnées, il est conseillé de prendre :

- une bonne **paire de chaussures** de randonnée,
- des bâtons de marche (facultatif),
- de **l'eau** et des encas,
- les vêtements appropriés à la météo du jour,
- en permanence, la **cape de pluie**,
- les jumelles et l'appareil photo (facultatif).



AUTOMNE



HIVER



PRINTEMPS



ETE

Les documents à fournir

La pratique de l'activité randonnée dans cette association impose un droit d'adhésion et un certificat médical. La cotisation pour la saison est de 36 €, elle ouvre droit à une licence au club et à la FSCF ainsi qu'à une assurance. La première randonnée est offerte pour permettre aux personnes de voir si le fonctionnement de la section leur convient.

Revenir sur le site pour les docs.

Pour plus de renseignements

MIDEZ Patrick

Tel port : 06 41 44 49 38

Email : les-chemins-du-plateau@laposte.net

